

- PERMANENCES MEDECINS : Faites le 15

- AMBULANCES : Vincent : 04 73 51 23 23

- CABINETS INFIRMIERS :

Pilon - Goncalves - Delorme - Farnier :

04 73 53 15 82

Thoury - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : 06 28 49 10 57

Chevreaux Mélanie : 07 60 26 41 35

Juillard-Condât Chrystel : 06 28 49 10 57 ou

07 60 26 41 35

- VETERINAIRES :

04 73 51 29 21 (animaux de ferme). 04.73.53.64.44

(animaux de compagnie, bovins, chevaux).

- DEPANNEURS/REMOREQUEURS :

Garage COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ 04.73.53.04.37 -

06.08.30.34.86

Garage Flo Flash Auto 04 73 51 01 58

- TAXIS :

E.I TAXI MATHÉ LUDOVIC 07.84.91.73.36

TAXI DID DUPOUX Didier :

06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

Taxi VINCENT : 04 73 51 23 23

- URGENCES: POMPIERS 18

- GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

- VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES :

3919 (N° gratuit et anonyme)

- PERMANENCES JURIDIQUES gratuites du

CIDFF en Mairie le 2ème vendredi de chaque mois de

9h30 à 12h sur rdv au 07 49 05 61 23 ou 04 73 25 63 95

SERVICES D'AIDES A DOMICILE

- A.D.M.R. ABRI : 11 Place de la Cité

Administrative - Tél. : 04 73 51 30 68

- APAMAR : 17 Avenue de la Gare

Tél. : 04 73 43 75 84

RELAIS PETITE ENFANCE

rpe@cctdm.fr - Tél 04 73 80 18 40

● Locaux sociaux (à côté de la bibliothèque)

EFS (Espace France Services) : 04 15 80 00 12

Ouverture : mardi de 9h/12h30, mercredi 9h/12h30

et 14h/17h30, jeudi 9h/12h, vendredi 9h/12h30 et

14h/17h et samedi 9h/12h30

MISSION LOCALE :

tous les lundis avec ou sans rendez-vous.

Tél. : 04 73 80 49 69 ou 06 71 80 86 86.

accueil@mission-locale-thiers.com

SOLIHA (Améliorer l'habitat ancien -

subventions aux propriétaires) - Sur RDV

- les 1ers mardi du mois de 10h à 12h

- les 3èmes mardis du mois de 10h à 12h

<https://tinyurl.com/soliha-pig-courpiere>.

Ou par téléphone au : 04.51.00.91.11.

PASSERELLE : permanences les jeudis

de 8h30 à 17h uniquement sur rendez-vous.

Contact : Tiffaine BINETRUY

au 07-54-35-42-66 ou par mail à

tiffaine@passerelle-thiers.fr

ASSISTANTES SOCIALES :

Maison des solidarités à Thiers 04.73.80.86.40

de 9h à 12h et de 14h à 17h.

CPAM : Permanences les mardis matins et jeudis

après-midi uniquement sur RDV au 3646 ou via le

compte AMELI.

Proposition de visio avec la CPAM : mardis et jeudis

de 9h à 11h, mercredis de 9h à 11h et de 14h à 16h,

vendredis de 9h à 11h et 14h à 16h.

CAE : Permanence tous les mercredis de 9h à 12h et

de 13h30 à 15h30. Uniquement sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous sur Caf.fr/Ma Caf.

SERVICE SOCIAL DE LA CPAM : sur RDV au

3646

OPHIS : ☎ 04 73 41 16 16

LA POSTE : horaires d'ouverture : Le lundi, jeudi

et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Le samedi de 9h à 12h. *Fermé le mercredi*

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

en mairie, le 1er jeudi matin du mois

sur rendez-vous uniquement au 06 81 27 46 70 ou

thierry.deglon@conciliateurdejustice.fr

● CIMETIÈRE

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30



VIVRE À COURPIÈRE



LE JOURNAL DE LA VILLE

N° 29/2024 Du 22 au 29 août 2024

ça se passe à Courpière

LA 21^{ÈME} ÉDITION DU FORUM DES ASSOCIATIONS SE TIENDRA LE SAMEDI 07 SEPTEMBRE 2024, DE 8H30 À 13H00, À L'ESPACE COUBERTIN.

Cet événement permet de présenter la richesse et la diversité du tissu associatif de Courpière (culturel, sportif, animation, danse, musique, loisirs, éducation, équitation, solidarité... et bien d'autres). Environ 30 associations seront présentes. Alors venez échanger, poser des questions, vous renseignez sur leurs activités, les inscriptions etc.....

Buvette tenue par le Comité d'Animation de Courpière (vente de boissons chaudes, viennoiseries...). Animations et démonstrations toute la matinée. **Entrée libre.**

Nous vous attendons nombreux !



COURPIÈRE



FORUM des ASSOCIATIONS

21^{ème} édition

ESPACE COUBERTIN

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024

de 8h30 à 13h

Entrée libre

Venez découvrir et vous inscrire dans les nombreuses activités proposées par nos associations

DÉMONSTRATIONS
ANIMATIONS
BUVETTE



Renseignements au 04.73.53.01.21

Mail : mairie@ville-courpiere.fr

Internet : www.ville-courpiere.fr

DENISE HUET NOUS A QUITTÉS

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de Mme Denise HUET, intervenu le 10 Août dernier à Lorient (56) à l'âge de 85 ans.

Elle a été Présidente de l'association « Art, culture et patrimoine » (ACP) et secrétaire du club de philatélie. Un article plus complet paraîtra en septembre.

Toutes nos condoléances à ses proches.



ça se passe à Courpière

PERMANENCE DU MAIRE

Monsieur le Maire, Laurent CLIVILLÉ (affaires générales, tranquillité, personnel communal, maître de cérémonie) reçoit tous les matins sur rendez-vous

PERMANENCES DES ADJOINTS

Eric DOUBTSOF (finances, emploi, économie, marchés hebdomadaires) : sur rendez-vous

Catherine MAZELLIER (vie associative, culture, sports) : sur rendez-vous, du lundi au vendredi à partir de 17h00

Mohammed OULABBI (écoles, petite enfance, jeunesse) : sur rendez-vous

Géraldine FRANZKOWIAK (solidarité, seniors, handicap) : sur rendez-vous

René GOSIO (travaux, entretien, propreté) : sur rendez-vous

Dominique LAFORÊT (attractivité - tourisme et patrimoine) : sur rendez-vous

Jean-Baptiste CHALUS (villages et quartiers, foires et festivités) : Mercredi après-midi sans rendez-vous.

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Bernard PFEIFFER (développement durable, projets structurants)

CONSEILLERS MUNICIPAUX

ALEJO Élodie, ANGELI Sylvie, BEUGER Élodie, BECOUZE Yves, BOUSSUGE Jeanine, BURIAS Aude, CAYRE Philippe, CIERGE Thierry, DUCHER Eric, EPECHE Huguette, QUÉRÉ Michel, LAVEST Jean-Michel, MOULIN Eric, LIMOUZIN Lydie, ROCHE-LACOMBE Isabelle, SALGUEIRO Carole, SAMSON Christiane, TOURON Danielle

PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX (sur rendez-vous)

En Mairie de Courpière :

- Eric DUBOURGNOUX : les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 10h à 12h (06.08.30.25.68) -

eric.dubourgnoux@wanadoo.fr ou eric.dubourgnoux@puy-de-dome.fr

- Aude BURIAS : les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois de 14h à 16h (04.73.53.01.21)

aude.burias@puy-de-dome.fr

MAIRIE

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Du lundi au vendredi,
de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h15.
Accueil possible dès 8h30
sur rendez-vous uniquement.

En cas d'urgence, en dehors des horaires
d'ouverture de la mairie, prière de contacter le
numéro d'astreinte : 06.30.65.81.64

MÉDIATHÈQUE

Ouverte le mardi de 9h - 12h et de 14h - 18h
Mercredi et vendredi 14h - 18h
Samedi 10h - 12h

CCAS

Lundi : toute la journée, aux heures d'ouverture
de la mairie - Mardi, Mercredi, Vendredi, de 9h à
12h15 - Mardi, Mercredi, Jeudi, de 14h à 17h15,
sur rendez-vous.

SERVICE DE L'EAU

Lundi : 9h00 à 12h15 - 13h45 à 17h15
Mardi et Mercredi : 13h45 à 17h15
Jeudi : 9h00 à 12h15 - 13h45 à 17h15
Vendredi : 9h00 à 12h15

SERVICE URBANISME

Lundi de 14h00 à 17h00, Mercredi de 9h00 à 12h00 et
jeudi de 14h00 à 17h00. ou sur RDV.

DÉCHETTERIE

La déchetterie de Courpière est ouverte du lundi au
samedi. Horaires : 7h30-14h du 1/07 au 31/08

MÉDIATHÈQUE PAUL VALAUDE

LA MÉDIATHÈQUE EST UN SERVICE PUBLIC GRATUIT ET OUVERT À TOUS .

Horaires d'ouverture :

Mardi : 9h-12h / 14h-18h

Mercredi et vendredi : 14h-18h

Samedi 10h-12h

Le mercredi matin et le jeudi sont réservés aux animations et aux accueils de classes.

Que trouve-t-on à la médiathèque ?

Des romans, policiers, science-fiction, fantaisie, des documentaires, des bandes dessinées et mangas, des livres lus, des contes, des albums, des revues, des journaux : La Montagne, La Gazette.

Des cd et DVD.

Des contenus numériques : profitez gratuitement des contenus numériques proposés par le Département du Puy-de-Dôme. Service accessible depuis chez vous, avec votre abonnement à la médiathèque. Vous pouvez emprunter 3 livres et regarder jusqu'à 6 films chaque mois. Des albums jeunesse, des centaines de magazines et de journaux ou encore des milliers de formations sont aussi disponibles de façon illimitée.

<https://mediatheque-numerique.puy-de-dome.fr/>

Les services :

- Des animations tout au long de l'année pour tous (programme disponible dès septembre).

- Du Wifi gratuit à disposition.

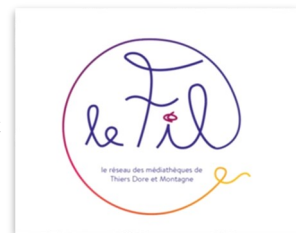
- Un catalogue en ligne : <https://courpiere-pom.c3rb.org/>

- Un Portage de livres à domicile pour les personnes empêchées de se déplacer.

- Sélection de livres adaptés pour les personnes en difficulté avec la lecture du fait de leur handicap : déficience visuelle, handicap moteur, intellectuel, trouble cognitif, et notamment troubles DYS grâce au partenariat avec l'Association Valentin Haüy.

Nouveauté :

La médiathèque de Courpière appartient au nouveau réseau de lecture "Le Fil", le réseau intercommunal des médiathèques. Un nom réfléchi pour évoquer l'unicité et le lien que l'on peut retrouver dans les lieux de lecture....Lancement officiel en janvier !



ESPACE FRANCE SERVICES : CAMPAGNE DES AVIS 2024

Vous avez des questions au sujet de votre avis d'imposition sur les revenus **2023**?

Un agent des Finances Publiques vous reçoit à l'Espace France Services de Courpière (rendez-vous physiques ou en visio) **entre 9h et 12h :**

SUR rendez-vous (à prendre depuis votre espace personnel impot.gouv.fr)

- Vendredi 06 septembre (visio)
- Vendredi 13 septembre (visio)
- Vendredi 20 septembre (visio)
- Vendredi 27 septembre

- Vendredi 4 octobre (visio)
- Vendredi 11 octobre
- Vendredi 18 octobre (visio)
- Vendredi 25 octobre (visio)

- Vendredi 8 novembre (visio)
- Vendredi 15 novembre (visio)
- Vendredi 22 novembre (visio)
- Vendredi 29 novembre

- Vendredi 6 décembre
- Vendredi 13 décembre (visio)
- Vendredi 20 décembre (visio)

N'hésitez pas à solliciter l'espace France Services afin de vous faire accompagner pour prendre votre RDV.



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

➤ SIEA RIVE GAUCHE : AVIS DE RELÈVE

Le SIEA RIVE GAUCHE DE LA DORE vous informe qu'un agent procèdera à la relève des compteurs d'eau sur la commune de Courpière **entre le 19 août et le 04 septembre 2024**

Merci de lui faciliter l'accès de votre compteur .



➤ ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE JEAN ZAY

La rentrée scolaire 2024-2025 aura lieu le lundi 2 septembre 2024 à 8h20.

L'accueil périscolaire commencera à 7h15.

Les listes des classes seront affichées dans la cour. Après avoir accueilli les élèves et leurs parents entre 8h20 et 8h30, les enseignants entreront en classe.

Jours et horaires de classe : Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi

Le matin de 8h30 à 11h30 ; l'après-midi de 13h30 à 16h30.

Accueil des enfants à 8h20 et 13h20.

Accueil périscolaire : Tous les matins de 7h15 à 8h20.

Tous les soirs de 16h30 à 18h30.

Attention ! Pendant le temps scolaire, la porte d'entrée située rue Jean Zay est fermée. Un interphone vous permet de vous présenter afin de pouvoir entrer dans l'école.

Zoom sur ...

➤ LE DON DE SANG

QUI PEUT DONNER SON SANG?

1. Conditions d'âge :

- moins de 18 ans : aucun don sauf cas d'urgence avec autorisation du mineur et de ses parents
- De 18/ à 65 ans révolus : tout type de don est autorisé sauf don de granulocyte à partir de 50 ans
- Après 60 ans : le premier don est soumis à l'autorisation du médecin responsable du prélèvement
- A partir de 65 ans révolus : seul le don de sang total est autorisé avec autorisation du médecin
- 71 ans et plus : aucun don n'est autorisé sauf cas exceptionnel (sang rare...)

2. Conditions de santé :

- Être en bonne santé
- Peser au minimum 50 kg

COMMENT SE PASSE LE DON?

Donner son sang nécessite de suivre une procédure en 3 étapes.

- Avant le prélèvement, un questionnaire vous est remis pour préparer l'entretien avec le médecin, et des formalités administratives sont accomplies (vérification de votre identité...).

Lors de l'entretien préalable au don, le corps médical détermine si votre état de santé vous permet ou non de donner votre sang. Ils vérifient qu'il n'y a pas de contre indication et que vous pouvez supporter le don . Cet entretien est strictement confidentiel.

- Pendant le prélèvement : votre sang est prélevé à l'aide de matériel stérile à usage unique. Au moment du prélèvement, un document vous est remis avec un numéro de téléphone de l'établissement et la personne à joindre pour toute information pouvant intéresser le médecin de prélèvement.

La durée du prélèvement varie selon le type de don : 8 à 10 minutes pour un don de sang total, 1 h environ pour un don de plasma, 1h30 environ pour un don de plaquettes.

- Après le prélèvement, il vous est conseillé d'observer un court temps de repos, sous surveillance médicale. Une collation vous est offerte par le centre de prélèvement. Pensez aussi à bien vous hydrater. Il est important de signaler tout détail oublié lors de l'entretien préalable dans les heures qui suivent le don et jusqu'à 15 jours après le don. Toute anomalie dépistée lors de l'analyse de sang vous sera signalée.

Entre 2 dons, l'intervalle minimum à respecter est de 8 semaines. Le nombre de dons est limité à 6 par an pour les hommes et 4 pour les femmes.

À QUOI SERVENT LES PRÉLÈVEMENTS?

Le don de sang total est utilisé pour les transfusions sanguines et la recherche médicale. Le don de plasma permet la transfusion et la fabrication de médicaments. Le don de plaquettes sert notamment à soigner certains cancers, dont la leucémie. Les plaquettes permettent aussi d'éviter les risques d'hémorragies mettant en jeu la vie des malades.

DIVERS

MAISON DU TOURISME

HORAIRES D'OUVERTURE

Du 22/07 au 31/08/ 2024 :

Le lundi : de 9h30 à 12h30

Le mardi : de 9h30 à 13h

Du mercredi au vendredi : 9h30/12h30

PISCINE MUNICIPALE

Ouverture de la piscine municipale :

**du 2 juillet au 31 août inclus
de 13h30 à 18h30.**

Renseignements

- 06.77.63.57.26

(Laisser un message en cas d'absence).

- 04 73 53 01 21

MESES

Horaires des messes :

- Samedi 24 août : 18h Domaize

- Dimanche 25 août 11h Courpière

Infos associatives

ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu

LE VENDREDI 23 AOÛT 2024 ENTRE 16H ET 19H À LA SALLE D'ANIMATION.

Les malades vous remercient.

LES AMIS DE LIMARIE ET SA BANLIEUE - BROCANTE ET VIDE GRENIER

Les amis de Limarie et sa banlieue organisent leur 25^{ème} brocante et vide grenier le **25 août 2024 à partir de 7h sur la place du village de Limarie.**

Emplacement 1.50€ le ml

Restauration et buvette sur place, pain cuit dans le four à bois du village avec la participation de la Confrérie des Talmeliers du Bon Pain.

Renseignements au 06 71 57 30 09 ou au 06 81 82 37 11

Du côté des commerces

TABAC PRESSE DU PONT

Le tabac presse du Pont vous informe de ses congés annuels :

du vendredi 22 août au soir au dimanche 22 septembre.

Réouverture le lundi 23 septembre aux horaires habituels.

Infos Communauté de Communes

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ÉVOLUE DANS CERTAINES RUES DU CENTRE-VILLE DE COURPIÈRE !

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, qui assure la collecte des déchets ménagers à Courpière, informe que des bacs de regroupement (grand volume) seront prochainement implantés :

Rue Léon Blum, Rue des Roses, début de l'Avenue Maréchal Foch, boulevard Vercingétorix, Boulevard Gambetta, Avenue de la gare, et le début de l'Avenue Henri Pourrat

TDM vous invite à les utiliser

- Les papiers et tous les emballages recyclables (*en vrac, sans sac*) sont à déposer dans les bacs à couvercle jaune,
- Les ordures ménagères résiduelles (*bien fermées dans des sacs noirs*) sont à déposer dans les bacs à couvercle bordeaux.

Vous pouvez utiliser le sac de pré-collecte réutilisable, distribué par la Communauté de communes, pour stocker vos emballages recyclables et ensuite le vider dans les bacs jaunes (gardez bien votre sac !).

Les sacs jaunes, jusqu'à maintenant utilisés pour la collecte des recyclables, ne doivent plus être utilisés.

ILS NE SERONT PLUS DISTRIBUÉS EN MAIRIE DE COURPIÈRE.

Le bon tri :

Pour connaître les consignes de tri des bacs à couvercle bordeaux (ordures ménagères) et des papiers et emballages recyclables (bacs à couvercle jaune), une enveloppe avec mémo et guide du tri a été distribuée aux usagers concernés.

Le saviez-vous ? Les biodéchets doivent aussi être triés, et sont désormais interdits dans les ordures ménagères. TDM et la Ville de Courpière mettent en place des composteurs collectifs dans plusieurs points de la Commune :

Place de l'Alliet, Parking avenue de Thiers, Place de la Victoire, Place Martourey, Rue Voltaire, Ruelle Jean Ferry, Rue Benoit Sugier (parc Lasdonnas), Rue Fernand Forest.

Vous pouvez déposer dans ces composteurs les biodéchets : restes de préparation de repas, restes de repas, végétaux (en petite quantité). Chaque installation de composteurs fait l'objet d'une sensibilisation des usagers concernés et également d'un suivi. Pour cela, TDM est en partenariat avec l'entreprise à but d'emploi Inserfac-EBE : une équipe de guide-composteurs été formée afin d'assurer ce travail.

Pour tout savoir sur la collecte des déchets, les consignes de tri, le compostage, le service déchets ménagers de TDM est à votre écoute : 04 73 53 93 08 / accueil.dechets@cctdm.fr



MAIRIE DE COURPIÈRE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative
Code Postal 63120 - ☎: 04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet :** www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2 000 exemplaires - Gratuit

Directeur de la Publication et de la Rédaction : Laurent CLIVILLE - Dépôt légal à parution.

« Imprimé sur technologie d'impression à froid écoresponsable RISO »

Bulletin Municipal n° 29/2024